

Composition du Conseil communal :

M. Yvan PETIT, Bourgmestre, Président;

MM. Didier ROUARD, Jean HYAT, Pierre LEDENT, Echevins;

Mme Francine JASPART, Présidente du CPAS

Mmes et MM. Hervé RONDIAT, Christian MATAGNE, Nathalie JAMIN, Fabienne ROBA, Christian ALEXANDRE, Sandrine LISSOIR, Hélène LEBRUN, Etienne MAROT, Jean-Pol BRASSEUR, Geneviève GODFRIN, Conseillers communaux.

Mme Séverine RUCQUOY, Directrice générale.

**Absents : Fabienne ROBA, Jean-Pol BRASSEUR****1. PROFIL LOCAL SANTÉ**

Une responsable de la Cellule de la Santé, du Social et du Logement de la Province de Namur présente le profil local de la santé à l'assemblée. Celui-ci reprend notamment les données relatives à la population, à la situation sociodémographique et économique, à la mortalité, à l'état de santé, à l'offre de soins ou encore au logement de la commune.

**2. PROCÈS-VERBAL**

Approuve le procès-verbal de la séance du 24 février 2016.

**3. RALLYE DES ARDENNES**

Reçoit communication du Bourgmestre à propos de l'organisation du rallye automobile des Ardennes les 02 et 03.04.2016.

**4. Par 8 voix pour, 1 voix contre et 4 abstentions :****4.1. COMPTE COMMUNAL 2015**

Approuve comme suit les comptes de l'exercice 2015 :

Bilan	Actif	Passif
	26.798.488,52	26.798.488,52

Compte de résultats	Charge (C)	Produits (P)	Résultat (P-C)
Résultat courant	5.985.078,93	5.747.170,43	-237.908,50
Résultat d'exploitation (1)	7.055.485,55	6.706.356,06	-349.129,49
Résultat exceptionnel (2)	626.964,19	715.315,32	88.351,13
<b>Résultat de l'exercice (1+2)</b>	<b>7.682.449,74</b>	<b>7.421.671,38</b>	<b>-260.778,36</b>

	Ordinaire	Extraordinaire
Droits constatés	6.244.490,94	3.900.266,73
Non valeurs (2)	209.555,87	/
Engagements (3)	6.146.641,73	4.068.325,75
Imputations (4)	6.137.071,91	1.608.683,81
Résultat budgétaire (1-2-3)	-111.706,66	-168.059,02
<b>Résultat comptable</b>	<b>-102.136,84</b>	<b>2.291.582,92</b>

**4.2. SITE DU CRÉVIA A HOUR**

Marque son accord quant au projet de raccordement électrique du bâtiment à usage de sanitaires, vestiaires et buvette érigé en bordure de l'espace multisports à Hour, sur le site du Crévia, pour une dépense estimée à 3.100 € TVAC (procédure négociée).

**5. Par 8 voix pour et 5 abstentions :****PLAN DE COHÉSION SOCIALE**

Approuve le rapport d'activités et le rapport financier 2015 du plan de cohésion sociale.

**6. Par 9 voix pour, 1 voix contre et 3 abstentions :****SITE DU CRÉVIA A HOUR**

Marque son accord quant au projet de raccordement en eau du bâtiment à usage de sanitaires, vestiaires et buvette érigé en bordure de l'espace multisports à Hour, sur le site du Crévia, pour une dépense estimée à 1.300 € TVAC (procédure négociée).

**7. A l'unanimité :****7.1. CONVENTION AVEC L'ASBL ALTER**

Décide de conclure une nouvelle convention avec l'asbl ALTER (Encadrement des mesures judiciaires alternatives).

**7.2. ECOLE DE HOUYET**

Approuve le cahier des charges du marché « extension de l'école de Houyet », établi par l'INASEP, au montant estimé de 442.313,58 € TVAC.

**7.3. PRESBYTÈRE DE MESNIL-ST-BLAISE**

Approuve le cahier des charges du marché « remplacement des menuiseries extérieures du presbytère de Mesnil-St-Blaise établi par l'administration communale, au montant estimé de 15.000 € TVAC.

A huis clos, décide de faire procéder à une saisie-exécution immobilière en vue d'assurer le remboursement de certaines créances, ratifie une désignation temporaire dans l'enseignement et place un membre du personnel enseignant en disponibilité pour cause de maladie.